

Article 31 du Règlement

L'ÉDUCATION

M. Alex Shepherd (Durham): Monsieur le Président, je me suis aperçu que, dans ma circonscription, le système scolaire public avait désespérément besoin d'une refonte.

Même si l'éducation relève de la compétence provinciale, j'estime que le financement de l'assurance-chômage et d'une partie de l'éducation postsecondaire par le gouvernement fédéral fait de ce dernier un partenaire des provinces dans l'amélioration du système d'éducation.

Il n'est pas dans l'intérêt du Canada de faire passer de force des étudiants qui sont faibles en lecture et dans d'autres matières. Le manque de discipline a donné lieu à une situation où nombre d'enseignants ne se sentent pas en sécurité.

Le manque d'uniformité des programmes d'une province à l'autre retarde notre croissance collective. Nous devrions tenir sans tarder un colloque sur l'éducation afin que le gouvernement remplisse tous ses engagements et favorise l'émergence d'une nouvelle génération de Canadiens instruits et motivés qui devront relever les défis du XXI^e siècle.

* * *

LES DROITS DES VICTIMES

M. John Finlay (Oxford): Monsieur le Président, une électrice de la circonscription d'Oxford a récemment recueilli plus de 500 signatures pour une pétition demandant que des modifications soient apportées à la Loi sur les jeunes contrevenants. Ces pétitionnaires ont demandé au gouvernement d'adopter une loi pour protéger les victimes plutôt que les contrevenants.

Le ministre de la Justice a beaucoup fait pour faire avancer la cause des droits des victimes en présentant devant le Comité de la justice un projet de loi qui visait à interdire la vente de jeux et de cartes de tueurs en série. J'estime que les modifications qui ont été proposées à la Loi sur les jeunes contrevenants obligeront les jeunes contrevenants à assumer la responsabilité de leurs actes.

Je voudrais remercier ces pétitionnaires de m'avoir fait connaître leurs préoccupations et d'avoir pris l'initiative d'essayer d'améliorer notre système judiciaire.

* * *

[Français]

LA SOUVERAINETÉ DU QUÉBEC

M. Bernard Deshaies (Abitibi): Monsieur le Président, le gouverneur du Vermont a clairement indiqué hier à la conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada son intention de maintenir ses très bonnes relations commerciales avec le Québec au lendemain de son accession à la souveraineté. Faut-il s'étonner que ce soit nos voisins du Sud qui démontrent le plus d'ouverture à l'égard de notre projet démocratique d'accession à la souveraineté?

Le gouverneur du Vermont a rappelé à juste titre que les gens d'affaires de son État n'ont pas peur, eux, du gouvernement du Québec souverain. Le Vermont a compris, lui, qu'il était dans son intérêt de respecter le choix démocratique des Québécois et de ne pas entretenir de polémiques sur leur dos. Il ne fait aucun doute que les États de Nouvelle-Angleterre maintiendront leurs bonnes relations économiques avec le Québec souverain tout comme tous les autres partenaires commerciaux du Québec.

La campagne de peur du gouvernement fédéral ne marche tout simplement pas.

* * *

[Traduction]

LE GRAND RABBIN DE LUBAVITCH

M. Dick Harris (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, je prends la parole à la Chambre un peu tardivement, mais avec tout autant de sincérité pour rendre hommage au rabbin Menachem Schneerson, dont nous déplorons le décès. Il a été grand rabbin de Lubavitch pendant quarante ans.

Le dévouement du rabbin Schneerson pour sa communauté et la société en général est manifeste dans les accomplissements qu'il a légués, notamment, la création de centres de désintoxication, des programmes d'action sociale pour détenus, des organismes de prêts sans but lucratif, des écoles de jour et le Jour de l'éducation aux États-Unis. Avec le décès du rabbin Schneerson, c'est le monde entier qui s'est appauvri.

Je demande à tous les députés, et à tous les Canadiens, de se joindre à moi pour honorer la mémoire du rabbin. Je demande également aux députés de se joindre à moi pour transmettre nos condoléances les plus sincères à la communauté de Lubavitch en ces instants très difficiles.

* * *

L'USINE DE FRACTIONNEMENT DU SANG

M. Roger Gallaway (Sarnia—Lambton): Monsieur le Président, en tant que député de l'Ontario, je voudrais appuyer la construction immédiate de l'usine de fractionnement du sang. Cette usine est indispensable pour la santé et la sécurité des Canadiens.

Le ministère de la Santé a formé un groupe d'experts indépendants pour examiner la question du fractionnement du sang. Dans leur rapport, ils ont conclu, et j'en suis très heureux, qu'il faudrait commencer dès maintenant le fractionnement du sang au Canada. L'automne dernier, après un long processus de sélection, la Société canadienne de la Croix-Rouge a choisi Halifax comme ville idéale pour la réalisation de ce projet.

• (1110)

Cette question est beaucoup trop importante pour être traitée dans un contexte de petite politique régionale. Nous avons besoin d'une usine de fractionnement, et cela, immédiatement. Ce ne sont pas seulement de bonnes nouvelles pour la Nouvelle-Écosse, mais pour le Canada tout entier.